

**LA VILLE DE THEOULE-SUR-MER**  
**(1 500 habitants surclassée 10 000 à 20 000 habitants- Alpes maritimes)**  
**Membre de la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins**  
**Recrute par voie statutaire**

**UN COMMANDANT DE PORTS MARITIMES (H/F)**  
**Cadre d'emplois des techniciens ou rédacteurs territoriaux**

**Poste à pourvoir immédiatement**

Au sein de la direction du maritime et sous la responsabilité de la responsable des ports en régie directe, vous assurez les pouvoirs de police attribués aux surveillants de port, dans les ports où le Maire est investi du pouvoir de police portuaire (3 ports en régie, 1 port délégué). Vous encadrez deux agents occupant les fonctions de surveillant de port.

Activités principales :

*1/ La police de l'exploitation et du plan d'eau :*

- veiller au contrôle et au respect des règlements généraux et particuliers relatifs à la police portuaire (règlement d'exploitation et de police portuaire, RPM),
- assurer la sécurité et réguler le trafic maritime portuaire dans le plan d'eau (mouvements des navires dans le port et dans ses accès).
- contrôler les attributions et les autorisations des placements des navires à quai, en veillant à la bonne marche de l'exploitation portuaire ; ainsi que les dossiers administratifs des usagers en collaboration avec les maîtres de port.

*2/ La police de la conservation du domaine public maritime :*

- veiller à la protection des ouvrages portuaires, terre-pleins et des navires.
- veiller au respect des règles de circulation, stationnement, stockage de matériel et de sécurité.
- contrôler les déclarations concernant les marchandises dangereuses et leur adéquation avec les divers règlements.
- constater toute dégradation et prendre les mesures conservatoires nécessaires.

*3/ Prévention et lutte contre les sinistres et accidents*

- donner l'alerte, prendre les mesures appropriées en cas de sinistres,
- diffuser l'information et effectuer un rapport.
- contrôler la netteté du plan d'eau et relever toutes nuisances environnementales.

*4/ Mise en place et suivi de procédures et d'actes juridiques sur les ports :*

- constater et procéder à la rédaction de documents (rapports de constatation, d'infraction ou procès-verbal de grande voirie) relatifs aux infractions énoncées dans le code des Transports,
- transmettre les rapports à l'autorité administrative et/ou judiciaire.
- rédiger et mettre à jour les règlements portuaires.

*5/ Management :* coordonner une équipe de deux agents occupant les fonctions de surveillants de port.

Profil et aptitudes requises :

- Solide expérience professionnelle de 2 ans minimum sur un poste similaire,
- Fonctionnaire assermenté, agréé par le procureur de la République,
- Formation relative à la théorie et la pratique de la police portuaire réalisée et attestée,
- Compétences pluridisciplinaires dans les différents domaines d'intervention (pouvoirs de police portuaire, réglementation générale et particulière liées au domaine maritime portuaire, techniques de navigation maritime et de matelotage, règles environnementales, de gestion et de stockage de produits dangereux, techniques rédactionnelles des procès-verbaux d'infraction, ...),
- Connaître les bases de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales (institution, statut de la fonction publique, finances, commande publique, ...),
- Sens des responsabilités, de l'organisation et de l'anticipation,
- Etre force de proposition,
- Qualités rédactionnelles,
- Aptitude à travailler seul ou en équipe,
- Maîtrise des outils bureautiques classiques,
- Savoir maintenir les exigences et résister aux pressions des usagers,
- Savoir gérer les situations relationnelles difficiles, gérer et arbitrer les conflits,
- Méthode et rigueur, respect des délais,
- Discrétion, diplomatie et disponibilité,
- Avoir une notion d'une langue étrangère et/ou d'anglais appréciée,
- Être sensible au respect de l'environnement,
- Posséder le permis B et le permis côtier,
- Bonne condition physique et aptitude au travail en extérieur,
- Savoir nager.

Rémunération et autres conditions d'emploi

Poste à temps complet selon un planning de travail annualisé pouvant inclure samedi, dimanche et jours fériés + service d'astreinte

Activités exercées sur 4 ports situés sur la commune de Théoule-sur-Mer

Port d'une tenue distinctive

Rémunération statutaire + prime de fonction selon l'expérience + prime de fin d'année pour les titulaires

Adhésion possible au Comité des œuvres sociales et aux titres-restaurants

Candidature à adresser (C.V. détaillé + photo, lettre de motivation + 3 dernières évaluations professionnelles) à M. le Maire de Théoule-sur-Mer

BP 40001 - 06591 Théoule sur Mer Cedex ou par mail à [rh@ville-theoulesurmer.fr](mailto:rh@ville-theoulesurmer.fr)

Date limite des candidatures : **31 janvier 2022**